



HISTOIRE  
DE  
L'ÉGLISE  
DU JAPON.  
LIVRE TREIZIÈME.

ARGUMENT.

**E** Stat de l'Eglise & des Royaumes du Japon. Nouvelles persecutions de Tarazaba Gouverneur de Nangasacki. Constance d'un jeune Gentilhomme Chrétien. Exemple memorable de pieté de trois enfans envers leur mere. Le Cubo se rend maistre de l'Empire. Estat florissant de l'Eglise du Japon. Vanité indiscrette de quelques Espagnols. Honneurs rendus au saint Sacrement à Nangasacki. Emprisonnement des trois Gisiaques. Leur lettre au Provincial des Jesuites. Mort de Joachim & de Damien l'Aveugle. Courage heroïque d'un enfant. Mort de Constantin Roy de Bungo. La vie & la mort de la Princesse Maxence. L'Evêque du Japon visite le Cubo. Troubles arrivez à Meaco & à Ozaca. La

mort du Pere Alexandre Valignan. Tempeste apaisée par un vœu fait à la sainte Vierge. Le Pere Provincial rend visite à l'Empereur, & en est fort bien receu. Description d'Edo Capitale de l'Empire. Le Pere y va saluer le Xogun. La prison des Gisiaques. La constance d'un Chrétien brûlé tout vif. Combat de deux amis à qui souffriroit la mort. Superstitions ridicules des Japonnois. Martyre d'un brave Cavalier nommé Leon. Mort des deux Gisiaques & de leurs enfans. Trois autres prisonniers de qualité mis à mort pour la Foy. Combat naval des Portugais avec les Japonnois. Entrevue du Cubo & du Prince Findeyori. Zele d'un petit enfant de quatre ans. La mort du Pere Ito Manrio Chef de l'Ambassade des trois Rois du Japon au Pape.



**N**ous entrons dans l'année 1604. dont les commencemens ont esté fort tranquilles & favorables à la Religion. Car tout le Japon estoit en paix sous le gouvernement du Cubo nommé auparavant Dayfusama. Comme il estoit sage, prudent & moderé, il se faisoit aimer & craindre de sa noblesse & du peuple: De sorte qu'il ne manquoit rien à son bon-heur, que d'assurer la Couronne à son fils. Pour réussir dans ce dessein qui occupoit uniquement son esprit, il fit trois choses qu'il crut luy en devoir assurer la possession.

La premiere, fut d'amasser des richesses immenses qu'il tiroit des droits de son Empire, de la liberté du commerce, & des mines d'or qu'il avoit récemment découvertes dans l'Isle de Sanda vers le Septentrion. La seconde, fut d'interesser tous les Grands du Japon dans sa conservation & celle de sa famille, par quantité d'alliances qu'il contracta avec eux. La troisième, fut d'honorer la memoire du Feu Taycosama, pour oster l'opinion à tout le monde qu'il voulut détrôner son fils, & pour gagner l'affection des Grands, qui croyoient luy estre beaucoup redevables. C'est pour cela qu'il institua des Fêtes à son honneur comme à un Dieu du premier Ordre, qu'il fit celebrer avec toute la joye & la magnificence possible. Quelques politiques estimerent qu'il

vouloit par-là faire entrer dans ses interets toutes les creatures de Taycosama, & disposer leurs esprits à luy rendre après sa mort les mêmes honneurs qu'ils luy rendoient. Voilà l'estat où estoit alors l'Empire du Japon.

Pour la Religion Chrétienne, elle profitoit de cette grande paix, & faisoit de jour en jour de notables progrès dans tous les Royaumes, sous une domination si douce & si paisible. Ces peuples qui ont beaucoup d'esprit & de discernement, connoissoient évidemment la fausseté de leur Religion: mais deux choses les empêchoient d'y renoncer. L'une est, que le Cubo n'avoit point encore revoqué l'Edit que Taycosama avoit porté contre les Chrétiens. L'autre, qu'ils avoient de la peine à se défaire de leurs vices & de leurs méchantes habitudes qu'il falloit abandonner, pour vivre selon la pureté de l'Évangile. Cependant la pluspart des Seigneurs mêmes Payens en faisoient estime, & permettoient à leur vassaux de l'embrasser.

Mais ce qui luy donnoit plus de credit, c'estoit le bon accueil que le Cubo faisoit aux Peres de la Compagnie. Le Pere Organtin l'estant allé feliciter au commencement de l'année, le favori de l'Empereur qui l'apperceut au milieu des Bonzes & des grands Seigneurs qui estoient dans la Salle pour avoir audience, le fit aussi-tost entrer dans la chambre, où il fut deux heures avec le Cubo. Une distinction si marquée pensa faire enrager les Bonzes qui ne purent avoir audience ce jour-là, & acquit aux Peres une grande estime auprès des Grands de la Cour.

Ils estoient plus de six-vingt dans le Japon, qui cultivoient la vigne du Seigneur avec des soins infatigables. Ils baptiserent cette année, qui estoit encore pour ainsi parler sous le fer de la persecution, quatre mille cinq cens personnes. Ils avoient deux Seminaires composez de plus de trois cens jeunes Ecoliers du pais, outre les Dogiques & les Catechistes Japonnois, qui travailloient conjointement avec les Peres à la conversion des Infideles, & faisoient en tout huit cens personnes. Ces saints & charitables Religieux se chargeoient non seulement de leur éducation, mais encore de leur nourriture, aussi bien que d'un tres-grand nombre de pauvres Chrétiens, qui ne subsistoient que des charitez que leur faisoit la Compagnie. Ce qui les affligeoit, c'est qu'ils estoient eux-mêmes reduits à une grande pauvreté: car ils n'avoient aucune rente, ni bien dans le Japon, & ne vivoient que des aumônes que leur faisoient les Chrétiens du pais, les Mar-

chands Portugais, & les Princes de l'Europe.

Mais comme les vaisseaux Portugais où estoit toute leur subsistance furent pris l'année precedente par les Hollandois, ils se trouverent celle cy reduits à une si grande necessité, qu'ils eussent esté contraincts de renvoyer encore les Seminaristes & les Catechistes, si Dieu ne les eût assiste par des voyes inesperées, qui est celle d'un Prince Idolâtre. Ce fut le Cubo même qui leur fournit de quoy vivre: Car ayant sçû la perte du vaisseau Portugais & la disette où estoient les Peres, il leur envoya par aumône trois cens cinquante Tacz, dont chacun valloit environ quinze sols, & leur en fit prester encore cinq mille. Charité qu'ils receurent comme venant du Ciel, qui les aida à passer assez doucement le reste de l'année.

Nous avons raconté comme Tarazaba fut disgracié & privé du Gouvernement de Nangasaqui, & comme il fut obligé de se retirer dans les Isles d'Amacusa, qui luy avoient esté données après la mort de Dom Augustin. Il fit semblant d'abord de considérer les Peres & de favoriser les Chrétiens: Mais deux ans après, ayant esté rétabli dans les bonnes graces du Cubo par l'entremise d'un de ses Valets de chambre, il leva le masque & promit à ses Dieux de persecuter les Chrétiens jusqu'à la mort.

Un jour qu'il regaloit ses amis, un des conviez jetta les yeux sur un Page nommé Jean, qui servoit de bonne grace & d'un air fort modeste. Il luy demanda d'où il estoit? L'enfant qui n'avoit pas encore treize ans, luy répondit qu'il estoit de Nangasaqui. *Vous estes donc Chrétien*, repliqua le Convie, *car ceux de Nangasaqui le sont presque tous*. Le Page se trouva en peine; car sçachant la haine que son Maistre portoit aux Chrétiens, il couroit risque de perdre la vie s'il disoit qu'il l'estoit; & s'il ne le disoit pas, ou s'il gardoit le silence, il croyoit que c'estoit manquer à l'obligation qu'on a de professer sa Foy dans de semblables occasions. Après s'estre recommandé à Dieu, embrasé d'un saint zele, & préférant la Religion à sa propre vie, il avoua franchement qu'il estoit Chrétien. Tarazaba fut ému de colere & changea de couleur: Cependant faisant semblant de n'en rien croire, il luy dit. *Page, c'est pour rire ce que tu en dits*. L'enfant luy répond: *Pardonnez-moy, Monseigneur, c'est tout de bon que je parle. Il n'y a pas sujet de plaisanter dans une affaire de cette importance, & en la presence de son Prince*.

Il n'y avoit pas long-temps que Tarazaba avoit fait venir son pere pour le coucher sur l'Etat de sa maison & luy assigner une grosse pension. Après cette réponse, il luy demande si son pere estoit Chrétien aussi. Le jeune enfant luy dit qu'euuy, ce qui l'irrita tellement, qu'il estoit sur le point de les faire mourir tous deux : mais craignant que cela ne fist trop d'éclat, il les sollicita par promesses & par menaces de renoncer la Foy Chrétienne. Il fut deux jours à les attaquer de toutes les manieres imaginables : mais voyant qu'il n'y gaignoit rien, il les chassa de ses Etats. Les autres Chrétiens qui estoient à son service, prévoyant que la tempeste viendroit bien-tost fondre sur eux, demanderent leur congé, & se retirerent au nombre de plus de soixantes personnes dans le pais des Chrétiens.

Tarazaba plus furieux que jamais, fit abatre toutes les croix & ruiner toutes les Eglises. Il y avoit plus de dix mille Chrétiens dans ses terres, qui se preparerent au martyre, & pendirent des Chapelets à leu coût pour se faire connoistre. Le Gouverneur fit crier à son de Trompe, que nul ne parût en public avec ces marques de Religion étrangere : mais il ne fut point obeï. C'est pourquoy voyant que tous quitteroient le pais s'il les pressoit davantage, il fut obligé de les laisser vivre en paix.

III.  
Constance  
d'un jeune  
Gentilhomme  
Chrétien.

Le Roy de Saxuma fit le même au regard d'un jeune Gentilhomme de qualité, qui estoit à sa Cour & qui se nommoit Jacques Sacoiamon. Il estoit du Royaume de Fingo & vassal de Feu Dom Augustin : Mais dans les derniers troubles dont nous avons parlé, il s'estoit retiré avec sa mere au Royaume de Saxuma, dont les peuples estoient les plus superstitieux & les plus Idolâtres de tout le Japon. Jacques n'avoit que quatorze ans : cependant il avoit une si belle taille, un air si noble, un esprit si vif, si penetrant & si élevé, qu'il attiroit sur luy tous les yeux de la Cour, & il ne falloit que le voir pour juger qu'il estoit d'une naissance illustre. Le Roy fut si charmé de sa modestie & de sa sagesse, qu'il resolut de le marier avec une de ses parentes. Il luy en fit parler : mais il luy fit entendre en même temps qu'il falloit renoncer la Religion Chrétienne, s'il vouloit avoir un party aussi avantageux que celui qu'il luy proposoit. Le jeune Gentilhomme répondit qu'il estoit fort obligé à sa Majesté de l'honneur qu'elle luy vouloit faire, & qu'il n'y a rien qu'il ne fist pour meriter une alliance si avantageuse : mais qu'il préféreroit sa Religion à tous les biens de la terre, & que quand on luy

offriroit les trois Royaumes de Saxuma, il ne la quitteroit pas.

Le Roy ne se rebuta pas de cette réponse ; mais esperant de gagner son esprit avec le temps, fut quelque mois sans luy en parler. Or comme ce Gentilhomme estoit couché sur l'Etat de la maison du Roy, il fut obligé d'aller à Cangoxima où estoit la Cour servir son quartier. Estant un jour dans le Palais, un des grands Seigneurs du pais l'entreprit, & tâcha par quantité de raisons de luy persuader qu'il ne devoit pas s'entester de sa Religion, mais que s'il estoit sage, il devoit donner ce contentement au Roy. Il ajoûta que son âge ne luy permettoit pas de connoistre la bonne fortune qu'il avoit entre les mains & les grandes faveurs qu'il devoit esperer de sa Majesté ; mais qu'il connoistroit avec le temps, qu'il ne pouvoit suivre de meilleur conseil que celui qu'il luy donnoit, & qu'il regretteroit éternellement d'avoir refusé un parti qui devoit faire sa fortune & celle de toute sa famille. Le jeune homme luy fit la même réponse qu'il avoit faite aux Envoyez du Roy, en luy disant qu'il se sentoit infiniment obligé à sa Majesté des bontez paternelles qu'elle avoit pour luy, & de l'honneur qu'elle vouloit bien luy faire, de le faire entrer dans sa famille Royale : mais qu'il ne pouvoit pas l'accepter aux dépens de la Foy & que s'il estoit assez lâche pour trahir sa conscience, il se rendroit indigne d'une alliance si honorable. Au reste qu'il n'y avoit ni honneurs, ni biens qui pussent tenter sa fidelité, & que la mort même ne l'ébranleroit jamais. Le Seigneur fut surpris de la fermeté de ce jeune Cavalier, & du courage que luy inspiroit l'amour de sa Religion.

Pendant que Jacques fut à la Cour, il porta toujours un Reliquaire à son coût, pour faire connoistre qu'il estoit Chrétien, & quoy qu'on luy pût dire, on ne put gagner sur luy qu'il le tint caché. Le Roy voyant que tous les assauts que ses gens luy avoient donné n'avoient pu l'ébranler, l'attaqua par un autre endroit qui luy devoit estre bien sensible. Il envoya quatre Gentilshommes de sa Cour à la mere de Jacques, pour l'induire à faire consentir son fils à ses volontez. Cette vertueuse Dame sentit bien que si elle n'obeïssoit au Prince, il y alloit de sa vie & de celle de son fils : Cependant aimant mieux avoir un fils Martyr, que Roy de tout le Japon, elle répond qu'elle ne pouvoit pas en conscience luy donner ce conseil, qui estoit contraire à la Loy de Dieu & au salut de son ame, & que quand elle seroit assez infi-

delle pour le porter à commettre une si méchante action, il ne l'écouterait jamais, étant résolu de perdre plutôt la vie, que d'abandonner la Foy.

Ayant communiqué à sa famille la réponse qu'elle avoit faite, tous protestèrent qu'ils la signeroient de leur sang, & ils se disposèrent à mourir, ne doutant pas que le Roy ne se vengeât du mépris qu'on faisoit de son alliance. Il y avoit dans la maison de Jacques une belle Chapelle avec un Autel, où les Chrétiens s'assembloient pour faire leurs prières. La sainte Dame voyant le danger où estoit sa famille, voulut qu'on y fît l'Oraison des quarante heures. Jacques la commença; ses Pages le suivirent. Tous les domestiques chacun à leur rang passèrent leur heure en prières. Le jeune homme veilla toute la nuit, prenant soin d'avertir ceux qui devoient aller à la Chapelle, & que personne ne s'endormit. Cette devotion étant finie, il demanda à sa mere, si les enfans pouvoient estre Martyrs aussi bien que ceux qui estoient avancés en âge. Sa mere luy répondit: qu'en cette matiere il n'y avoit point de difference entre les grands & les petits, les jeunes & les vieux, & que tous ceux qui mouroient pour la Foy, gaignoient la couronne du martyre. Le jeune homme entendant ce discours, fit paroître sur son visage la joye qu'il ressentoit dans son cœur, & tirant son Reliquaire, le baïsa & le mit sur sa teste pour marque du respect qu'il portoit aux Martyrs du Fils de Dieu.

Le Roy ayant esté averti de la resolution où estoit Jacques & toute sa famille, fut agité de divers mouvemens, tantost de les punir, tantost de leur pardonner. Ce dernier l'emporta: soit parce qu'il apprehendoit que le Cubo n'approuvât pas cette violence: soit parce qu'il esperoit que le jeune homme avec le temps changeroit de sentiment. Dans ces entrefaites un Pere Jesuite vint saluer le Roy de Saxuma, & apprit des Chrétiens ce qui s'estoit passé. Jacques le visita & luy fit sa Confession; puis luy protesta les larmes aux yeux que quelque mauvais traitement qu'on luy pût faire, il mourroit Chrétien. Ce qui donna tant de consolation au Pere, qu'il en pleura de joye. C'est ainsi que se termina cette dangereuse persécution. Nous ne sçavons pas ce qui arriva depuis.

IV.  
Exemple  
memorable  
de la pieté  
de trois en-

Cette année 1604. une fille de Feu Nobunanga Empereur du Japon, & un neveu de Taycosama receurent le Baptême à Meaco, où les Peres estoient en grand credit pour l'honneur que leur faisoit le Cubo lorsqu'ils l'alloient visiter, en leur donnant des

marques

marques d'une estime tres-particuliere.

Il arriva dans la même Ville un effet merveilleux de la pieté de trois freres, quoy que Payens envers leur mere. Il est si rare & si touchant, que je ne puis me dispenser d'en faire le recit. Ces trois enfans qui estoient dans l'indigence, travailloient jour & nuit pour nourrir leur pauvre mere: Mais comme ils ne gaignoient pas suffisamment pour la faire subsister, ils prirent entr'eux une resolution étrange. On avoit publié dans le Japon de la part du Cubo, que celui qui ameneroit un voleur lié & le mettroit entre les mains de la Justice, toucheroit une grosse somme d'argent. Ils s'accorderent entr'eux qu'un d'eux passeroit pour voleur, & que les deux autres le meneroient lié aux Magistrats pour avoir de quoy nourrir leur mere. Ils jetterent au sort qui seroit la victime de la charité. Le sort tomba sur le plus jeune, qui se laissa lier & mener au Juge, & déclara qu'il estoit larron, quoy qu'il ne le fût pas. Il fut aussi-tôt mis en prison, & les deux freres touchèrent la somme qui estoit promise.

Avant que de partir, ils voulurent prendre congé de leur frere. Ils s'embrasserent tous trois fort tendrement, & versèrent beaucoup de larmes. Le Juge qui par hazard estoit en un lieu d'où il voyoit ce qui se passoit, ne pouvant comprendre comment un criminel pouvoit faire tant d'amitié à ceux qui l'avoient mis entre les mains de la Justice, fit surseoir l'execution & ordonna à un de ses gens de suivre ces deux jeunes hommes, & de marquer le lieu où ils se retireroient. Lorsqu'ils furent arrivés à la maison, ils racontèrent à leur mere ce qui s'estoit passé. La pauvre femme entendant que son cadet estoit prisonnier, se mit à pleurer, & jeta des cris lamentables, disant qu'elle estoit résolüe de mourir de faim plutôt, que de vivre aux dépens de la vie de leur frere. *Allez, leur dit-elle, enfans trop charitables, mais freres dénaturés: reportez l'argent que vous avez reçu & ramenez-moy mon fils, s'il est encore en vie. S'il est mort: ne songez plus à me nourrir, mais à me préparer un cercueil, car je ne puis vivre après luy, & je suis résolüe de mourir de faim.*

L'homme du Juge qui les avoit suivis entendant ce discours, courut aussi-tôt à son Maistre, & luy fait le recit de ce qu'il avoit entendu. Le Juge fait venir le prisonnier. Il l'interroge, l'intimide, le menace, & l'oblige de luy dire ce qui s'estoit passé. L'enfant ayant tout confessé, il en alla faire le rapport au Cubo, lequel fut si touché d'une action si heroïque, qu'il voulut voir les

Tome II,

T

sans envers  
leur mere.

trois frères. Lorsqu'ils furent au Palais, il les loüa de leur piété, & assigna au plus jeune qui s'estoit offert à la mort pour nourrir sa mere, quinze cens écus de rente, & cinq cens à chacun des deux autres frères. Voilà comme la Providence de Dieu veille sur la conduite des hommes, & comme la piété des enfans est comblée de cette vie de graces & de benedictions temporelles.

V.  
Le Cubo se  
vend maître  
de l'Empire.

Le Cubo ne fut pas aussi juste envers le Prince Fideyori fils de Taycosama, qu'il fut charitable envers ces trois frères. Il avoit tenu jusqu'alors tout le Japon en suspens, s'il remettroit l'Empire entre les mains de son pupille. Il le fit croire tant qu'il eut des ennemis à craindre, & que son autorité estoit encore chancelante: Mais dès lors qu'elle fut fortement établie, il leva le masque, & fit évidemment connoître qu'il ne vouloit pas seulement usurper la domination, mais qu'il prétendoit la faire passer à ses enfans: C'est pour cela qu'il appella son fils, à qui il avoit cédé les Royaumes de Quanto. Celuy-cy vint en diligence à Fuximi à la teste de sept mille combattans, qu'il conduisoit en tres-bel ordre & avec un fort grand équipage.

Quelques jours après il fut à Meaco pour y recevoir des mains du Dayri le titre de Xogun, qui est la premiere dignité du Japon. Le Cubo fit solliciter le Prince Fideyori de venir visiter son fils, tant pour le feliciter de cette nouvelle dignité, que parce qu'il estoit son beau-pere, car il avoit épousé sa fille, comme nous avons dit. Mais quoy qu'il pût faire pour tirer le petit Prince de la forteresse d'Ozaca, sa mere qui estoit veuve de Taycosama n'y voulut jamais consentir. Elle luy apporta quantité de raisons pour le dispenser de rendre cette visite, & elle protesta que si on l'y vouloit contraindre, elle luy feroit le ventre plutôt que de souffrir qu'il sortit de son Palais. Mais il faudra qu'il l'abandonne, & qu'il porte la peine de l'obstination de sa mere.

Après plusieurs pourparlers de part & d'autre: Enfin il fut arrêté que la visite se feroit par tierces personnes, & que ces deux jeunes Princes envoyeroient les plus considerables de leur Cour se faire l'un à l'autre leurs complimens & leurs presens, ce qui fut executé. Mais ce démêlé fit grand tort à Fideyori: Car les principaux Seigneurs qui estoient à son service, voyant bien qu'il en faudroit venir aux armes, & tenant déjà ce Prince perdu, se retirerent d'Ozaca sans prendre congé de luy, & se donnerent à Cubosama. En quoy nous devons admirer la Providence de Dieu, qui a permis que Taycosama receût le paiement de

son injustice de la même maniere qu'il l'avoit faite: Car comme il osta l'Empire au fils de Nobunanga dont il estoit Tuteur, Dayfusama qui estoit Tuteur du sien, l'en dépoüilla aussi. Tandis que le nouveau Xogun fut à Meaco, il fit de grandes largesses au peuple pour gagner son affection, puis s'en retourna à Quanto avec les troupes qu'il avoit amenées.

L'Eglise du Japon jouïssoit cette année d'une fort grande paix: Car quoy que le Cubo ne fût pas affectionné à la Religion, il n'en empêchoit pourtant pas le progrès; soit parce qu'il estoit d'un naturel ennemi de la violence; soit parce qu'il ne vouloit pas irriter les Chrétiens au commencement de son regne, qui eussent pû faire un parti fort considerable dans l'Etat, & se joindre au Prince Fideyori legitime heritier de l'Empire.

Il est vray qu'il y eut quelques Seigneurs particuliers qui troublerent un peu ce repos, comme nous dirons bien-tost: Mais la plupart favorisoient la Religion: entr'autres Itacurudono Gouverneur de Meaco & Coxuquedono favori du Cubo. L'estime qu'ils avoient pour les Peres Jesuites & pour la Loy qu'ils prêchoient, leur vint d'un entretien qu'ils eurent avec eux: Car ils furent si charmez d'un discours qu'un d'eux leur fit sur les Mysteres de nostre Foy, qu'ils se declarerent depuis leur Protecteurs, & les aiderent de leurs liberalitez pour bâtir cette année une Eglise la plus belle & la plus commode qui fût dans Meaco. Ils en avoient une dans la basse Ville, mais celle-cy fut bastie dans la haute, qui estoit le quartier des personnes de qualité. Les Bonzes en firent leurs plaintes, & au Gouverneur & au Cubo: mais ils furent renvoyez sans recevoir aucune satisfaction.

En ce temps arriverent quelques Religieux de l'Ordre de saint François, lesquels ayant appris que le Cubo seroit bien aise que les vaisseaux Espagnols abordassent à son Royaume de Quanto pour s'enrichir de plus en plus par leur commerce, luy promirent qu'il y arriveroit tous les ans des Philippines, & d'autres pais sujets à la Couronne d'Espagne, un navire chargé de toutes sortes de riches marchandises. Il accepta l'offre & leur assigna une place fort commode dans la Ville d'Jedo pour y établir leur demeure. Mais au lieu d'un navire, il n'arriva que de petites fregates, & elles ne vinrent pas même mouïller au port de Quanto, mais à d'autres divers Royaumes, apportant pour raison que celuy de Quanto estoit trop dangereux, & exposé aux insultes

des Corfaires. Le Cubo en fut si outré, qu'il ne voulut pas donner audience à ces bons Peres qui l'estoient venus visiter à Fuximi: Et quoy que les Patrons Espagnols fissent tout leur possible pour les disculper, s'imputant à eux-mêmes la faute qu'on avoit commise, il ne voulut point les entendre.

Sur ces entrefaites un Pilote Anglois qui s'estoit habitué au Japon, s'offrit à conduire à Quanto un petit bastiment des Philippines qui avoit mouillé à un port près de Meaco: ce qui fit connoître au Cubo que les excuses des Espagnols estoient vaines, & luy fit concevoir de grandes défiances d'eux. Il dit même avec beaucoup de ressentiment, que ces Religieux & ces Marchands l'avoient trompé, & qu'ils se repentiroient de leur mauvaise Foy.

Mais ce qui acheva de l'irriter, fut l'entretien qu'il eut avec quelques Marchands Espagnols, qui luy estoient venus faire des presens. Car leur ayant demandé entr'autres choses, combien de navires de la nouvelle Espagne estoient arrivez cette année aux Philippines, & de quoy ils estoient chargez, le truchemant répondit vray ou faux, qu'il en estoit venu un fort grand nombre, qu'ils estoient chargez d'armes, de soldats, & de toutes sortes de munitions de guerre. *Mais pourquoy ces armes & ces soldats, repliqua le Cubo? Le Castillan, soit pour faire valoir sa nation; ou pour relever la puissance de son Prince; soit pour oster au Cubo l'envie de luy faire la guerre comme avoit fait Taycosama: soit enfin qu'il s'abandonnast à son genie, & qu'il s'échapaist à faire une rodemontade à contre-temps. Quoy qu'il en soit, il luy fit une réponse fort indiscrete, en luy disant que c'estoit pour conquister les Moluques que son Prince faisoit ce grand appareil de guerre. L'Empereur ne laissa pas tomber ce discours à terre, & fut plus persuadé que jamais de ce qu'avoit dit un autre Espagnol à Taycosama, que le dessein de son Roy n'estoit pas tant d'étendre l'Empire de Dieu que le sien, & qu'il ne faisoit des Chrétiens que pour les rendre rebelles à leur Prince.*

Alors ce Monarque politique & ombrageux dépêcha aussi-tost un Courrier au Roy de Xinocuni, au Port duquel ces Marchands avoient pris terre, portant commandement de faire rembarquer au plûtost tout l'équipage avec tous les passagers, tant seculiers que Religieux, sans en laisser un seul dans le Japon. Le Roy luy fit réponse, qu'au regard des seculiers il executeroit ponctuellement les ordres de sa Majesté: mais que pour les Religieux ils

n'estoient plus sur ses terres, ayant déjà passé à Quanto & à Meaco. Le Cubo ne fit pour lors semblant de rien: mais le Gouverneur de Meaco craignant d'estre taxé de negligence en l'exercice de sa Charge, s'il souffroit qu'ils s'établissent dans son Gouvernement, fit défendre à son de Trompe aux habitans de la Ville, d'avoir aucun commerce avec ces Religieux, ni de les frequenter. Ces bons Peres instruits par le passé des bornes qu'ils doivent donner à leur zele, jugerent à propos de changer d'habit pour s'accommoder au temps & ne pas attirer un nouvel orage sur la Religion Chrétienne. Ils avertirent aussi les Chrétiens qui les visitoient, de le faire secrettement & avec beaucoup de circonspection.

Pour les Peres Jesuites, ils s'acquitoient de leur ministère avec beaucoup d'éclat & de paix dans la Ville de Nangafaqui. Il y avoit une Congregation érigée sous le titre de l'Annonciation de Nostre-Dame, où l'on élevoit la jeunesse dans la pieté, & où l'on formoit les jeunes Clercs & Catechistes à toutes les fonctions Ecclesiastiques. L'Evêque en choisit un cette année 1605. qu'il fit Prestre & Curé de l'Eglise de Nostre-Dame, qui estoit la plus considerable de la Ville. Ce fut aussi cette année qu'il fit célébrer pour la premiere fois la Feste du saint Sacrement dans le Japon. Il seroit mal-aisé d'exprimer la joye de tous les Chrétiens, voyant la pompe avec laquelle elle fut solennisée. Toutes les rues & les places publiques estoient tendues de riches tapisseries. L'Evêque portoit le saint Sacrement sous un Dais magnifique. Il estoit précédé de son Clergé & suivi d'une Procession devote & nombreuse. On n'entendoit que Fifres, que Tambours, que décharges de Canons & de Mousquets. On chantoit dans les Reposoirs de beaux Motets en musique, & la plupart des Prestres pleuroient de joye, voyant le Fils de Dieu porté en triomphe dans un lieu qui avoit esté de tout temps soumis à l'Empire de Satan.

Ce respect rendu au plus auguste de nos Sacremens, augmenta beaucoup l'amour que luy portoient les nouveaux Chrétiens. Ils conceurent un si grand desir de participer à cette nourriture celeste, qu'ils se privoient de toute sorte de plaisirs pour se rendre dignes de la recevoir, & après l'avoir receuë, ils se croyoient obligez de vivre dans une pureté Angelique. Une fille estant sollicitée au mal par un jeune débauché, reprima son insolence, en luy disant: *Quoy? que je souille mon corps, moy qui*

ay receu celuy de mon Sauveur ? Ces paroles eurent le pouvoir d'arrester la fougue de cet emporté, & d'éteindre le feu de sa passion impudique.

**IX.**  
Emprison-  
nement de  
Jean, Chef  
des Gifin-  
ques.

Les Chrétiens du Royaume de Fingo ne jouïssent pas de la même paix que ceux de Nangasaqui. Nous avons rapporté dans le Livre precedent le glorieux martyre de Dom Simon Gifoie. Cacuzagemon son intime ami, enragé contre les Chrétiens, qui estoient, disoit-il, la cause de sa mort, & principalement contre les trois Gifiaques, Jean, Michel & Joachim qui l'avoient assisté au supplice, resolut de se venger sur eux de la perte qu'il avoit faite. Il appelle donc Jean qui estoit le Chef des trois, & le reprend avec beaucoup de colere, de ce qu'il ne se contentoit pas d'estre Chrétien; mais de ce qu'il attiroit les autres à cette nouvelle Religion, & les exhortoit à mourir pour sa défense. Jean luy répond d'un air intrepide & cependant modeste, qu'il ne pouvoit pas nier qu'il ne fit ce qu'il luy reprochoit: mais qu'il ne prétendoit pas rien faire contre la volonté de son Prince, puisqu'il y avoit dans le Japon liberté de suivre telle Religion qu'on vouloit: Au contraire, qu'il croyoit luy rendre un service tres-considerable en rendant ses Sujets Chrétiens, puisqu'il n'en avoit point de plus fideles qu'eux, leur Loy les obligeant d'obeir obéissance à leur Prince en tout ce qui n'est point contraire à leur salut. Ils eurent une longue conference ensemble, dont voicy une partie que Jean écrivit de sa prison aux Chrétiens de Jateuxiro.

**X.**  
Lettre de  
Jean aux  
Chrétiens  
de Jateu-  
xiro.

Cacuzagemon n'ayant pû me gagner par ses promesses, ni m'intimider par ses menaces, m'interrogea sur la Loy des Chrétiens. Je commençay par luy parler de la création du monde, & je luy fis entendre qu'il n'y avoit que cette Religion dans laquelle on se pût sauver, puisqu'il n'y avoit que celle-là qui fût véritable; qu'ainsi son interest l'obligeoit de l'embrasser. Cacuzagemon m'entendant parler avec tant de liberté, se mit à rire, & me dit: *Il feroit beau voir le Juge qui fait le procès aux Chrétiens, devenir Chrétien luy-même. Pour moy je n'ay jamais crû que Xaca ni Amida fussent les Sauveurs des hommes, & je me mocque de nos Bonzes qui nous veulent faire croire qu'on sera sauvé pourvu qu'on dise Namvaidabut. Je dis le même des Chrétiens, qui croient qu'on se sauvera en prononçant JESUS MARIA. Je scay bien que Xaca nous a laissé plusieurs fadesses par écrit, & je ne voudrois pas jurer que ces Peres ne fussent le même. Ils viennent de loin, & nous disent*

ce qu'il leur plaist: Je ne suis pas assez sot pour croire ce qu'ils nous débitent.

Comme je voulois doucement l'attirer à la connoissance de la verité, je luy répondis que j'estois bien de son humeur, & que je ne donnois pas aveuglement dans tout ce que disoient ces Europeens: mais que j'écoutois leurs raisons: qu'elles me paroissent convaincantes, & que c'est à quoy je m'attachois; qu'il n'y avoit que la raison qui nous distinguoit des bestes & qui nous faisoit discerner le mensonge de la verité. Ensuite je luy dis: *Regardez, Monsieur, le Ciel & la terre, & dites-moy qui est-ce qui a fait ces grands corps, où s'ils se sont faits eux-mêmes. Vous voyez bien des hommes. Remontez d'âge en âge, de siecle en siecle, de generation en generation, vous arriverez enfin au premier de tous les hommes & à la premiere de toutes les femmes, qui ont esté le principe, l'origine, la source & comme la racine de toute la société humaine, & dont tous les autres hommes sont descendus. Or je vous demande, Monsieur, d'où sont venus ces deux principes de nostre estre? Sont-ils descendus du Ciel? Sont-ils tombez de l'air? Sont-ils sortis de la terre? S'ils sont venus d'en-haut, qui est-ce qui les y a formez & comment en sont-ils descendus? S'ils sont sortis de la terre, d'où vient qu'elle n'en forme plus de semblables? Et qui a donné à la terre la vertu de produire une creature infiniment plus noble qu'elle? Il faut donc avouer qu'il y a un estre superieur, éternel & Tout-puissant qui a formé ces deux premieres personnes, & qui est le principe de tous les autres.*

Cacuzagemon m'écouta paisiblement, & quoy qu'il fût persuadé que j'avois raison: neanmoins pour ne le pas paroistre, il me répondit, que tout ce que je venois de dire luy paroissoit incomprehensible, & qu'il estimoit plus probable que les quatre elemens s'alliant ensemble par des rencontres fortuites & inopinées, produisoient toutes les creatures, & que se détruisant en certain temps, elles retournoient dans leur neant.

Je détruisis ce Systeme ridicule, en luy disant, que le hazard ne produisoit rien qui fût constant & réglé, & qu'il n'y avoit rien de plus admirable que la construction du corps humain; que toutes les parties dont il estoit composé, estoient si sagement emboîtées & enchassées les unes dans les autres, si parfaitement unies, si proprement travaillées, si justement placées & disposées pour s'acquitter de leurs fonctions & de leurs emplois, qu'il est impossible d'attribuer à une rencontre aveugle & temeraire des

» choses si bien arangées, & qu'il n'y avoit point d'esprit humain  
 » qui les pût mieux placer. Je luy fis voir ensuite que ce corps a une  
 » ame intelligente & raisonnable, qui ne peut proceder d'une  
 » cause destituée d'intelligence & de raison. *Il est vray*, luy dis-  
 je, *que tous les corps sont composez de quatre elemens : mais il a*  
*fallu l'esprit d'un ouvrier incomparable pour les unir ensemble : De*  
*même que les tableaux sont composez de couleurs ; mais si elles ne sont*  
*mêlées par un habile peintre, elles ne représenteront que des figures*  
*grotesques.*

Voilà une partie de la lettre de ce brave Chrétien, qui ne dit point que le Gouverneur goûtast son discours. Elle ajoute seulement que ce mal-heureux politique ne pouvant résister à la force de ses raisons, luy reprocha d'avoir enlevé les ossemens des quatre crucifiez pour les aller vendre à Nangasacki. Jean luy répondit qu'il les recüeillit comme de précieuses Reliques, non pas pour les vendre, mais pour les faire honorer par les Chrétiens. C'est ainsi que finit cette Conférence, après laquelle Jean fut renvoyé en prison.

XI.  
 Plusieurs  
 autres  
 Chrétiens  
 emprisonnez  
 pour la Foy.

Peu de temps après Michel Mizuixi fut arrêté. C'estoit un Chrétien sage & vertueux, qui avoit traduit en Japonnois la Vie des Saints & plusieurs autres livres spirituels. Joachim qui estoit le troisième Gisiaque estoit alors à Arima. Le Gouverneur en son absence fit arrêter sa femme, & la mit en prison. Joachim l'ayant appris, se confessa & se communia ; puis vint en poste à Jateuxiro. Le Gouverneur estoit lors absent : Il se présente donc à son Lieutenant, & demande que sa femme soit mise en liberté, puisqu'elle avoit esté prise pour luy, & que se représentant luy-même les Loix du Japon l'ordonnoient ainsi. La femme qui se nommoit Marie ne vouloit point sortir de la prison ; mais pretendoit qu'elle devoit tenir la place de son mary, ou du moins estre exécutée avec luy. Le Lieutenant répondit à Joachim qu'il ne pouvoit faire ce qu'il demandoit, & qu'il falloit attendre le retour du Gouverneur : Mais le brave Chrétien fit tant d'instances, que trois jours après sa femme fut délivrée, & luy mis en sa place. Qui pourroit exprimer la douleur de Marie & la joye de Joachim ? *Pourquoy*, disoit cette sainte femme, *me separer de mon époux ? S'il est criminel pour estre Chrétien, je le suis aussi : & puisque la faute est commune, la peine ne le doit-elle pas estre ?* Mais elle ne put rien gagner, ni par ses larmes, ni par ses prières.

Les

Les trois Gisiaques, Jean, Michel & Joachim se trouvant ensemble prisonniers pour la Foy, s'embrassèrent tendrement & s'encouragerent au martyre. Ils estoient si joyeux de se voir dans les fers pour l'amour de JESUS CHRIST, que les Payens en estoient surpris & étonnez. *Que feray-je*, disoit le Gouverneur, *à ces sortes de gens ? Si je les menace de la mort, il semble que je leur promets un Empire. Si je les envoie en exil, ils y vont avec autant de joye, qu'en ressent un esclave à qui on donne la liberté. Ils regardent la croix comme un trône Royal, où ils montent non seulement sans crainte, mais encore avec plaisir, & puis le supplice de la croix dure trop peu pour les intimider. Il faut les rendre esclaves ou les chasser du Royaume de Fingo tout nuds & en chemise. Ce supplice honteux leur sera plus redoutable que la mort.*

Ayant pris cette résolution, il fait arrêter vingt-six des principaux Chrétiens de Jateuxiro, & leur signifie de la part du Prince Canzegudono, qu'il falloit abandonner la Foy Chrétienne, & signer de leur sang qu'ils ne la professeroient plus ; que ceux qui refuseroient d'obéir seroient traités comme criminels de leze Majesté. Ce commandement impie jetta les Fideles dans une grande consternation. Il y en eut treize qui redoutant la mort, & qui estant attendris par les larmes de leurs femmes & de leurs enfans, obéirent au Prince. Les autres treize demeurèrent fermes dans leur résolution, & se présenterent aux Juges pour subir la rigueur des tourmens dont on les menaçoit. Cuzagemon les voyant si résolus, ne voulut pas exécuter la sentence, qu'il n'eût sçû auparavant la volonté du Prince. Il leur ordonna cependant de garder les trois Gisiaques prisonniers & les croix des trois Dames & du petit Louis qui avoient esté crucifiez deux ans auparavant : Car quoy qu'on eût recüeilli leurs os & qu'il ne restat plus sur les croix que quelques morceaux de leurs habits, néanmoins le Gouverneur les faisoit garder jour & nuit.

Pendant qu'on attendoit les ordres de la Cour, quelques amis des prisonniers touchez de leur mal-heur, par une fausse piété contrefirent l'écriture de trois d'entr'eux, & la porterent au Juge comme s'ils avoient renoncé la Foy. Un d'eux nommé Paul Fuzagemon ayant sceu la piece qu'on luy avoit faite, se coupa les cheveux, qui est une marque dans le Japon qu'on a reçu un sanglant affront, & s'en alla devant les Juges déclarer qu'on avoit contrefait sa main, protestant qu'il estoit Chrétien, &

Tome II.

V

154 HISTOIRE DE L'EGLISE

qu'il estoit resolu de souffrir plutôt tous les tourmens imaginables, que de manquer à la promesse qu'il avoit faite à Dieu. Les Juges furent surpris de cette action & ne voulurent point le remettre sur la liste des coupables: mais Paul les assura qu'il alloit trouver le Roy & luy declarer le mauvais office qu'on luy avoit rendu, ce qui les obligea de luy accorder ce qu'il demandoit.

XII. *Les prisonniers desentendent mourir pour JESUS-CHRIST.* Le Pere Provincial des Jesuites qui estoit alors à Arima, ayant scû l'emprisonnement des trois Gifiaques & des autres Chrétiens, s'en alla promptement à Nangafaqui pour conférer avec l'Evêque du Japon, sur les moyens de les delivrer, ou de les assister. Après plusieurs prieres, penitences & mortifications, il fut arresté qu'on y envoyeroit quelques Peres de la Compagnie. Plusieurs s'offrirent à faire ce voyage au peril évident de leur vie: mais on choisit le Pere Louïs Japonnois comme le plus propre pour s'acquitter de cette commission. Il alla visiter Canzugedono au nouvel an selon la coûtume du pais: Car quoy que ce Prince fût Payen, les Peres ne manquoient jamais de l'aller feliciter & de luy rendre les respects qui luy estoient deus. Il partit de Nangafaqui avec un autre Religieux & deux Chrétiens du Royaume de Fingo, qui s'offrirent à luy tenir compagnie. Estant arrivez à Iateuxiro, il fit descendre un homme à terre, pour donner avis aux prisonniers de son arrivée. Mais il ne luy fut jamais possible de leur parler, les Gardes ne voulant souffrir qu'aucun les approchast. Ce qui obligea le Pere de poursuivre son chemin & d'aller à Cumamote où estoit la Cour. Le Roy craignit que le Pere en luy faisant ses presens, ne luy demandast la liberté des prisonniers: C'est pour cela qu'il ne voulut point luy donner audience; ce qui obligea le Pere de s'en retourner à Iateuxiro.

Pendant qu'il estoit à la Cour, les Gifiaques apprirent de leurs Gardes, qu'un Pere Jesuite estoit allé à Cumamote pour obtenir du Roy leur élargissement. Ces braves Chrétiens qui ne craignoient rien tant que d'estre privez de la gloire du martyre, écrivirent au Pere Provincial des Jesuites en ces termes.

XIII. *Lettres des trois Gifiaques prisonniers au Provincial des Jesuites.* **L**A lettre que vous avez eu la bonté de nous écrire, nous a remplis de joye & de consolation. Nous avons conceu un si grand desir de souffrir la mort pour JESUS-CHRIST, que nous eussions esté nous présenter aux Juges pour obtenir cette grace, si la connoissance de notre indignité ne nous en eût empêché. Mais maintenant que nous sommes emprisonnez pour la confession de son saint Nom, nous

DU JAPON. LIV. XIII.

155

ne cessons de rendre nos actions de graces à la divine Majesté d'une faveur si signalée, & nous nous sentons embrasé d'un desir ardent de souffrir tous les tourmens imaginables pour son amour. Nous vous supplions de fortifier & encourager tous nos freres prisonniers à demeurer constans dans la Foy: De peur que quelques-uns d'entr'eux n'imitent l'exemple de ceux qui ont manqué de courage & de fidelité. Nous venons d'apprendre que vous envoyez un de vos Religieux à Cumamote, si c'est pour nous tirer de prison, nous vous protestons, mon Reverend Pere, que nous n'y consentirons jamais, & qu'au lieu de nous obliger, c'est le plus grand déplaisir qu'il nous puisse faire. Nous vous supplions uniquement vous & les Peres de vostre Compagnie, de nous obtenir de Dieu par vos prieres & par vos saints sacrifices la grace de mourir pour son saint Nom: C'est l'unique desir de vos tres-chers enfans & de vos tres-humbles serviteurs,

LES TROIS GIFIAQUES.

Avant que cette lettre fût renduë au Pere Provincial, le Pere Louïs Japonnois estoit arrivé à Cumamote, & voyant qu'il ne pouvoit avoir audience, il renvoya ses presens au College d'Arima. Ensuite il se déguisa en pauvre & s'en retourna par terre à Iateuxiro, où il entra de nuit & se jeta dans la maison d'un Chrétien, dans laquelle il demeura trois jours pour confesser les Chrétiens. Mais quelque diligence qu'il pût faire, il ne put jamais obtenir la permission de parler aux prisonniers, ce qui les affligea extrêmement, & les obligea de luy écrire en ces termes.

XIV. *Lettre des trois Gifiaques au Pere Louïs Japonnois.* **N**ous avons receu la lettre que vous avez eu la bonté de nous écrire, & nous sommes infiniment obligez à vostre charité, d'avoir fait un voyage si long, si perilleux & si incommode pour nous venir visiter & consoler. Nous aurions un extreme plaisir de vous voir: mais l'estat de nos affaires ne nous le permet pas, car on nous garde à veüe, & on nous veille jour & nuit. La prison où nous sommes est celle où le Roy met ses debiteurs. Elle est si petite & si étroite, que nous n'avons point d'espace pour nous coucher; ainsi nous sommes obligez de dormir assis. La puanteur en est si grande, qu'un Payen qui est avec nous en a perdu l'esprit. Il ne cesse de hurler jour & nuit. La cause de cette infection, sont les ordures & les salereux qui s'y amassent, le Geolier ayant desensé du Roy de nettoyer la prison, pour obliger ses debiteurs de le payer

*plus promptement. Pour nous par la grace de Dieu nous vivons tres-contens. Jean Zeimon vous dira le reste. Nous vous supplions de vous souvenir de trois pauvres pecheurs en vos prieres & en vos saints sacrifices.*

Le Gouverneur voyant que les incommoditez d'une prison si fâcheuse ne pouvoit ébranler le courage de ces braves Chrétiens, confisqua tout leurs biens, & ordonna aux Chrétiens qui n'avoient pas renoncé la Foy, de les nourrir eux & leurs familles. Ces pauvres gens ne pouvant fournir à leur dépense, l'Evêque du Japon & les Peres Jesuites furent obligez de les faire subsister par leurs charitez. La rigueur qu'on exerçoit envers les Chrétiens, fit prendre à plusieurs la resolution de sortir du Royaume de Fingo, & de se retirer à Nangasacki: mais deux choses les en empêchèrent. L'une est le desir qu'ils avoient de gagner la couronne du Martyre. L'autre, la crainte de scandaliser les Fideles, comme si l'apprehension de la mort leur eût fait abandonner le pais. De ce nombre fut un Bonze converti, qui avoit un si grand desir de verser son sang pour l'amour de JESUS-CHRIST, qu'il ne cessoit de demander en grace la mort aux Officiers de la Justice, mais il ne put obtenir ce qu'il desiroit.

Pendant les Peres Jesuites cherchoient tous les moyens imaginables de visiter les prisonniers; il y en eut un qui leur réussit. Un de leur Religieux Japonnois se déguisa en Payfan, & entra dans la prison sous la conduite d'un Chrétien qui avoit soin de les nourrir. Il les trouva si contens & si resolu à souffrir le martyre, qu'il leur tardeoit qu'on ne les fit mourir. Il y avoit parmi eux deux enfans de six à sept ans. Leurs peres pour les dresser au combat, leur disoient souvent: *Mon fils, les bourreaux viendront bien-tost vous prendre pour vous crucifier. Ils vous trancheront la teste. Ils vous ouvriront le ventre: Avez-vous le courage de souffrir ces tourmens pour JESUS-CHRIST?* Les enfans répondoient qu'ils ne se soucioient pas d'estre tourmentez au corps, pourvu que leur ame s'envolast au Ciel. Le Religieux Japonnois entendoit ces discours avec une consolation extrême.

Mais ce qui augmenta sa joye, c'est que pendant les trois jours qu'il fut à Jateuxiro, un des treize qui avoient renoncé la Foy, reconnoissant sa faute, s'alla presenter au Lieutenant du Gouverneur, & déclara hautement qu'il vouloit mourir Chrétien; Qu'il avoit lâchement trahi sa Foy, & qu'il vouloit laver

dans son sang le crime qu'il avoit commis: Partant qu'il le supplioit de le mettre sur la liste des prisonniers, & d'exercer sur luy les mêmes rigueurs qu'on exerçoit sur les autres. Il demanda cela d'un air si genereux, que le Lieutenant luy accorda ce qu'il desiroit.

Les maux pour petits qu'ils soient deviennent grands quand ils sont de durée. Ceux de ces prisonniers estoient grands & capables d'abattre les courages les plus fermes: mais leur longueur les rendoit insupportables. Il y avoit déjà deux ans qu'ils pourrissoient dans ce cachot infect, lorsque Joachim tomba malade de la corruption de l'air & de la mauvaise nourriture. Les Peres Jesuites d'Arima en ayant eu avis, dépêcherent aussi-tost un de leurs Prestres déguisé en villageois, lequel arriva de nuit à Jateuxiro, & fut conduit secretement par un Chrétien au travers des Gardes du Chateau dans cette prison affreuse, où il fut receu comme un Ange du Ciel. Tous pleurerent de joye le voyant, & se confessèrent à luy. Le malade que la violence de la fièvre jettoit quelquefois dans le delire, à l'arrivée du Pere, rentra dans son bon sens, fit une Confession tres-exacte, & ensuite une protestation de Foy devant tous ses Confreres, qu'il avoit écrite & signée de sa main avant que d'aller en prison. Voicy ce qu'elle contenoit.

*La Foy de JESUS CHRIST nostre Sauveur estant vraie par dessus toute verité, & pure par dessus toute pureté. J'ay toujours desiré & demandé à Dieu qu'il me fist la grace de l'enseigner à l'aveugle gentilité du Japon. Ce desir me continuant & s'augmentant de plus en plus, il a plu à Dieu me faire l'honneur d'estre arresté pour son saint Nom, & constitué prisonnier à Jateuxiro lieu de ma naissance. Je m'y en vais tres-volontiers. Je prie la tres-glorieuse Reyne du Ciel, qu'il luy plaise d'interceder pour moy auprès de son fils, afin que je persevere jusque à la mort dans son saint service. J'espere qu'il me fera la grace de souffrir pour son amour toutes sortes de tourmens, dût on couper mon corps en mille & mille pieces.*

Il mit cette confession de Foy entre les mains du Pere, & deux jours après son départ, il mourut tres-saintement dans la prison, où il gagna la palme du martyre. Son corps fut porté par eau au College d'Arima & enterré près le saint Martyr Dom Jean, qui estoit mort pour la Foy trois ans auparavant. Les deux autres Giffaques furent condamnez à une prison perpetuelle. Nous verrons en son temps la fin de leurs travaux.